



GRAND CONSEIL

Postulat - 23_POS_34 - Regula Zellweger et consorts au nom PLR - Qu'en est-il des allègements dans la formation professionnelle/duale pour nos jeunes talents ?

Texte déposé :

Concilier le sport ou l'art au niveau de l'élite ainsi que des études post-obligatoires n'est pas chose aisée dans notre canton. Ce qui est en contradiction totale avec le positionnement du canton de Vaud en lien avec le sport et de sa stratégie, que l'on attend (désespérément).

L'état de Vaud prévoit pour le programme sport/art-études les deux objectifs suivants :

- Reconnaître et soutenir les efforts consentis par certains élèves et certains apprentis dont l'activité sportive se situe à un haut niveau, tout en leur permettant de suivre leur scolarité obligatoire ou post obligatoire.
- Atténuer, dans la mesure du possible, les obstacles d'ordre structurel et créer, au sein de l'institution scolaire ou de l'établissement de formation professionnelle, un climat propice à l'éclosion de talents particuliers, sans créer une école parallèle et sans diminuer les exigences de formation.

Il est vrai que ce système semble pouvoir porter ses fruits pour les athlètes ou artistes en voie académique. Surtout lorsque des élèves pratiquent, parallèlement à leurs études académiques des activités artistiques ou sportives exigeantes et de haut niveau, ils peuvent être mis au bénéfice de mesures individuelles. Les horaires, matières et même la durée des études peuvent s'adapter.

Cependant qu'en est-il pour ces mêmes jeunes qui souhaitent choisir la formation professionnelle ? Sur l'entier du canton il y a quelques entreprises qui fournissent des efforts conséquents afin de soutenir leurs apprentis et apprenties dans la conciliation d'une formation et de la pratique de haut niveau. Malgré ce soutien, cela reste un défi, au quotidien, de pouvoir garantir la conformité des exigences du métier.

Imaginons un joueur de hockey sur glace, évoluant au plus haut niveau Junior (les Juniors Elites) devoir s'absenter de son travail pour des rencontres à l'autre bout de la Suisse et ce en pleine semaine. Une PME de taille conséquente sera peut-être à même de pouvoir libérer le hockeyeur ce qui ne sera pas forcément le cas d'une petite entreprise et ceci pour diverses raisons. Malgré ces contraintes les entreprises font les efforts nécessaires pour concilier le double-projet.

Il en est tout autrement en ce qui concerne les écoles professionnelles, qui ne proposent aucune mesure en termes de flexibilité et allègement ! ne peut pas, dans sa structure actuelle, offrir un quelconque allègement.

Raison pour laquelle, dans la très grande majorité des cas, les athlètes ou artistes s'orientent dans la voie académique s'ils veulent mettre tous les atouts de leur côté pour la réussite de leur double-projet.

Absolument convaincue par les valeurs et l'importance de la formation professionnelle/duale et afin que celle-ci soit d'avantage valorisée, j'ai l'honneur de demander au Conseil d'Etat d'étudier la faisabilité de proposer des adaptations similaires à celles qui se font dans le domaine académique mais au niveau de la formation professionnelle/duale.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Alexandre Berthoud (PLR)
2. Anne-Lise Rime (PLR)
3. Blaise Vionnet (V'L)
4. Carole Dubois (PLR)
5. Céline Baux (UDC)
6. Charles Monod (PLR)
7. Daniel Ruch (PLR)
8. Elodie Golaz Grilli (PLR)
9. Felix Stürner (VER)
10. Florence Bettschart-Narbel (PLR)
11. Florence Gross (PLR)
12. François Cardinaux (PLR)
13. Georges Zünd (PLR)
14. Gérard Mojon (PLR)
15. Grégory Bovay (PLR)
16. Grégory Devaud (PLR)
17. Guy Gaudard (PLR)
18. Jean-Daniel Carrard (PLR)
19. Jean-Franco Paillard (PLR)
20. Jean-François Cachin (PLR)
21. Jean-François Thuillard (UDC)
22. Jean-Marc Udriot (PLR)
23. John Desmeules (PLR)
24. Josephine Byrne Garelli (PLR)
25. Laurence Bassin (PLR)
26. Laurence Creteigny (PLR)
27. Marc Morandi (PLR)
28. Marion Wahlen (PLR)
29. Mathieu Balsiger (PLR)
30. Michael Wyssa (PLR)
31. Monique Hofstetter (PLR)
32. Nicolas Bolay (UDC)
33. Nicolas Suter (PLR)

34. Nicole Rapin (PLR)
35. Olivier Petermann (PLR)
36. Patrick Simonin (PLR)
37. Philippe Germain (PLR)
38. Pierre Kaelin (PLR)
39. Pierre-André Romanens (PLR)
40. Pierre-François Mottier (PLR)
41. Sébastien Cala (SOC)
42. Sergei Aschwanden (PLR)
43. Théophile Schenker (VER)
44. Thierry Schneiter (PLR)
45. Yannick Maury (VER)